

-----  
**Réunion de la formation Statistiques régionales et locales  
du 22 septembre 2005**

**SYNTHÈSE**  
-----

Jean-François Royer, rapporteur de la formation, a présenté une synthèse des avant-projets des programmes statistiques 2006. Il a tenu à en souligner six points. La réunion s'est poursuivie avec trois exposés concernant l'amélioration de la connaissance de l'emploi dans les collectivités locales et les établissements publics locaux. Les participants ont ensuite été informés de l'avancement du projet Base permanente d'équipements (BPE) : ils ont apprécié ce projet mais nombre d'entre eux ont jugé qu'il ne pourrait remplacer complètement l'inventaire communal. La présentation du projet de refonte des statistiques structurelles d'entreprise (RESANE) a été l'occasion de faire le point sur les besoins locaux en la matière.

Jean-François Royer, rapporteur de la formation, a procédé au suivi des avis émis pour l'année 2005 et présenté une synthèse des avant-projets des programmes statistiques concernant cette formation pour l'année 2006. Il a souhaité mettre l'accent sur six points :

- la nécessité, pour l'Insee, de maintenir des estimations locales de population jusqu'en 2009 ;
- la mobilisation des services statistiques autour des thèmes du logement et du foncier ;
- le besoin de connaissance du développement économique local en liaison avec la mise en place des pôles de compétitivité ;
- le souci récurrent de régionalisation des comptes de l'État ;
- la multiplication des projets d'extension régionale d'enquêtes nationales auprès des ménages, grâce à l'implication croissante des collectivités locales ;
- l'émergence d'enquêtes locales d'impact auprès de sous-traitants d'entreprises, enquêtes dont l'opportunité a fait l'objet d'un débat au bureau du Cnis.

La formation a ensuite entendu trois exposés concernant la **mesure de l'emploi dans les collectivités locales et les établissements publics locaux**.

Vincent Loonis (Insee) a présenté les modifications apportées au questionnaire de l'enquête nationale **COLTER** pour prendre en compte les conséquences de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales. En effet, cette loi prévoit, au 1<sup>er</sup> janvier 2005, un certain nombre de transferts de compétences de l'État vers les collectivités locales, qui s'accompagnent de transferts de personnel. Un tableau a donc été ajouté au questionnaire afin de mesurer ces transferts de manière globale.

Les **enquêtes régionales de l'Observatoire du CNFPT**, présentées par Sylvie Quiblier (CNFPT), complètent l'enquête nationale COLTER. Ces enquêtes sont réalisées en partenariat avec l'Insee. La démarche, initialisée en Rhône Alpes en 2003, s'est poursuivie en Bourgogne et Franche-Comté en 2004, puis dans huit autres régions en 2005. Il est prévu de l'étendre à huit nouvelles régions en 2006, afin de couvrir la presque totalité des régions.

L'objectif de ces enquêtes est d'observer l'emploi territorial afin de mieux cerner et anticiper les besoins de recrutement et de formation des agents territoriaux.

Marie-Christine Parent (Insee) a fait le point sur le projet de refonte du système de **recensement de l'emploi et du coût du travail** au sein du Département de l'emploi et des revenus d'activité (DERA).

L'objectif est de réorganiser ce système de recensement autour de sources administratives transversales qui couvriraient les trois fonctions publiques et permettraient les comparaisons avec le secteur privé. En effet, actuellement, l'enquête COLTER en représente la seule source exhaustive, mais elle est très coûteuse. Le DERA cherche donc à mobiliser la plupart des partenaires du monde local (DGCL, CNFPT, Conseil supérieur, DGAFP), autour de la source administrative qu'est la déclaration annuelle de données sociales (DADS). Du point de vue des statistiques régionales et locales, l'intérêt de l'utilisation des sources administratives réside dans leur exhaustivité.

Concernant l'**accès aux services dans les territoires**, Guy Desplanques (Insee) a présenté la future **Base permanente d'équipements (BPE)** dont l'objectif est de disposer d'un outil statistique offrant une synthèse des équipements disponibles dans une commune, et si possible dans une zone plus restreinte au sein d'une commune. Il a d'abord fait le point de l'avancement des travaux. Le prototype est alimenté par quatre sources issues de trois organismes : Sirene, ADELI (répertoire des professions libérales de santé) et FINESS (fichier des établissements sanitaires et sociaux), tous deux gérés par la DREES, ainsi que des données sur les établissements scolaires offertes par le système RAMSESE de l'Education nationale. Ces sources correspondent à une centaine de types d'équipements. Des contacts ont été pris avec d'autres administrations afin d'enrichir encore cette base (équipements sportifs avec le ministère de la Jeunesse et des Sports, établissements recevant du public avec le ministère de l'Intérieur, etc.).

La BPE ne peut cependant pas remplacer en totalité les anciens **inventaires communaux** pour décrire un bassin de vie. En particulier, elle ne contient pas d'information recueillie sur le terrain portant sur l'attraction, du type « où les habitants vont-ils lorsqu'ils veulent accéder à un équipement n'existant pas sur la commune ? », ce que permettait l'inventaire communal.

Le dernier point de l'ordre du jour concernait l'**expression des besoins locaux en matière de statistiques structurelles sur les entreprises** dans le cadre du projet national **RESANE**.

Jean-Marc Béguin (DSE, Insee) a exposé les grandes lignes et objectifs du projet RESANE. Ces derniers sont ambitieux : diminuer la charge statistique qui pèse sur les entreprises, utiliser les moyens plus efficacement et améliorer la qualité des statistiques.

Pour diminuer la charge des entreprises, il est nécessaire de supprimer les interrogations en double, d'optimiser les échantillons, mais surtout de recourir de plus en plus systématiquement aux sources administratives existantes.

Pour rationaliser l'utilisation des besoins, une réflexion est en cours quant à un nouveau partage des enquêtes annuelles, entre les services statistiques des ministères et l'Insee, amenant à rompre le principe de responsabilité sectorielle pour la maîtrise d'œuvre de ces enquêtes.

Enfin, RESANE a pour objectif d'améliorer la qualité des statistiques selon trois critères : la cohérence, l'amélioration des délais de diffusion et l'introduction des groupes en tant qu'unité d'observation statistique.

Joël Creusat (Insee) s'est fait l'écho des **besoins régionaux** en la matière.

Quatre types de besoins statistiques sont principalement adressés à la statistique régionale et locale :

- la connaissance des liens entre les unités : centres de décision, connaissance des réseaux de circulation des produits et des services, relations entre établissements d'une même entreprise, relations intra-groupe, relations entre unités autonomes ;
- l'identification des activités et des fonctions des unités : en effet, la connaissance des activités réelles des établissements représente un élément de la structuration économique des territoires ;
- la mesure de la valeur ajoutée et de l'investissement en complément de la mesure du volume de l'emploi ;
- le recours à des enquêtes thématiques régionales et locales : des compléments sont souvent nécessaires aux enquêtes nationales pour répondre aux besoins de l'action publique locale.

Dans ce contexte de réflexion sur la refonte des statistiques structurelles d'entreprise, il s'agissait de s'assurer, auprès des membres de la Formation, que la connaissance des besoins régionaux et locaux était bien perçue, sans anticiper sur les décisions qui seront prises.